

# LE DEVOIR

VOL. CVI N° 244

LE DEVOIR, LE MERCREDI 28 OCTOBRE 2015

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

CULTURE

## Les organismes se taisaient par crainte de Harper

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Des organismes qui choisissent de se taire pour ne pas perdre de financement, d'autres qui paient le prix pour avoir émis des critiques: les méthodes du gouvernement Harper ont incité le milieu culturel à ne pas soulever de vagues par crainte de représailles, disent des intervenants. Aujourd'hui, les langues se délient.

Tant la Conférence internationale des arts de la scène (CINARS) que la Conférence canadienne des arts (CCA) ont soutenu mardi au *Devoir* avoir été punies directement pour s'être opposées à des décisions des conservateurs.

«Chaque fois qu'on critiquait le gouvernement, on subissait une coupe par rapport à des projets qu'on soutenait à ce moment, indique

«Chaque fois qu'on critiquait le gouvernement, on subissait une coupe»

Alain Paré, président-directeur général de CINARS, un des plus importants organismes culturels canadiens. On ouvrait la bouche et on en subissait les conséquences, même si c'était toujours expliqué par une augmentation des demandes. On a donc arrêté de le faire.»

L'organisme que dirige M. Paré a notamment été aux avant-postes du mouvement de protestation contre la disparition de deux programmes qui aidaient à l'organisation de tournées à l'étranger, PromArt et Routes commerciales. C'était en 2008. Deux ans plus tard, CINARS réalisait une étude mesurant les impacts de l'abolition de ces programmes.

Et depuis? «On n'a plus fait autre chose là-dessus, parce que le gouvernement est devenu majoritaire et qu'on a compris qu'on frappait un mur [si des critiques étaient émises], soutient M. Paré. On a choisi de se taire quand on a vu qu'on pénalisait les organismes avec qui on travaillait. Le message était clairement: arrêtez de vous plaindre publiquement et on va

VOIR PAGE A 8: HARPER

SONDAGE

## La foi souverainiste en recul

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
Correspondant parlementaire à Québec

À peine la moitié des indépendantistes garde espoir d'assister «un jour» à la concrétisation de leur projet de pays du Québec, selon un

sondage CROP préparé pour la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, rattachée à l'Université Laval, dont *Le Devoir* a obtenu copie.

Pour le camp du Non, l'affaire est réglée. Moins d'une personne sondée sur 10 entrevoit la possibilité que le Québec accède «un jour» à l'indépen-

dance (7% contre 53%). En somme, moins d'un Québécois sur cinq pense que le projet indépendantiste mènera quelque part (22%).

«[Au lendemain du référendum du 30 octobre 1995], on disait "la prochaine manche, c'est pour

VOIR PAGE A 8: SONDAGE



Une minorité de la population québécoise est aujourd'hui d'avis que le Québec a l'étoffe d'un État indépendant, selon le sondage CROP préparé pour la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, rattachée à l'Université Laval.

AUJOURD'HUI



**Économie** › Sans nouveaux oléoducs, les pétrolières ne pourront pas développer le secteur des sables bitumineux. *Page B 1*

**Actualités** › Montréal. Les chauffeurs de taxi se voient imposer un code vestimentaire, mais aussi l'obligation d'ouvrir la portière à leurs clients. *Page A 4*

**Culture** › Albert Brie, 1925-2015. Le remarquable écrivain québécois à jamais silencieux. *Page B 7*

**Culture** › ADISQ. Jean Leloup s'impose et Pierre Lapointe se faufile au «premier gala». *Page B 8*



Avis légaux..... B 6  
Décès..... A 4  
Météo..... B 2  
Mots croisés..... B 8  
Petites annonces..... A 4  
Sudoku..... B 5

## La beauté fracassante des scènes de ménage

L'écrivain Pierre Lepape parle de son anthologie d'empoignades amoureuses

CATHERINE LALONDE

Qui n'a jamais cédé, les joues rouges et le souffle coupé par la colère, à se jeter dans une scène de ménage? Presque autant que l'amour, ces scènes sont quasi universelles. Et de formes aussi variées — bombardement d'assiettes, mutisme vengeur, répliques assassines, bouderie éternelle, gifles, cris et grincements de dents... Cette variété

explique en partie l'intérêt du journaliste, critique littéraire et essayiste de haut vol Pierre Lepape, qui a concocté *Scènes de ménage. Une anthologie*.

«Je pense que c'est la littérature qui a inventé l'amour, a confié au *Devoir* il y a quelques semaines Pierre Lepape. Alors je voulais aussi voir comment la littérature rendait compte du quotidien de l'amour. Car les romans souvent parlent

VOIR PAGE A 8: BEAUTÉ



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

«Je pense que c'est la littérature qui a inventé l'amour», affirme Pierre Lepape.



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

SANTÉ

## La bibliothèque du ministère dans un corridor

ISABELLE PORTER  
à Québec

Depuis la fermeture du Centre de documentation du ministère de la Santé en septembre, des milliers de livres et documents dorment dans les couloirs du sous-sol de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDQP).

Manuels de toxicologie, ouvrages en anglais sur les politiques mondiales de contrôle du tabac, dossier sur le programme de virage ambulatoire... Des milliers d'articles et de livres attendent à l'Institut qu'on décide de leur sort.

Entassés dans des meubles de bois recouverts de pellicule de plastique, les documents ont été mis de côté dans les couloirs du sous-sol loin des regards et des lecteurs.

«On les a pris temporairement», explique Annie Ouellet, la porte-parole du Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS). Le ministère serait

VOIR PAGE A 8: CORRIDOR

## ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La policière Stéphanie Trudeau lors de son arrivée au palais de justice de Montréal lundi.

## Le procès du matricule 728 débute à Montréal

Le procès de la policière Stéphanie Trudeau, connue par le numéro de matricule 728, a débuté en retard mardi au palais de justice de Montréal, alors que les activités étaient perturbées par des manifestations de fonctionnaires.

Pendant un peu plus d'une heure, des manifestants ont ainsi bloqué les accès à l'édifice situé dans le Vieux-Montréal.

L'avocat de Stéphanie Trudeau, M<sup>e</sup> Jean-Pierre Rancourt, a déposé une requête en arrêt des procédures, mais le juge a décidé d'entendre le procès avant cette requête. Il estime

qu'il serait risqué de rendre une décision sur la requête sans avoir entendu la preuve.

La Couronne a donc commencé à étaler sa preuve. On a présenté des vidéos réalisées par des gens qui ont été témoins de l'arrestation musclée à laquelle a procédé le matricule 728, le 2 octobre 2012, sur l'avenue Papineau, à Montréal.

Stéphanie Trudeau, qui est accusée de voie de fait simple, a suivi le déroulement des procédures sans broncher.

La Presse canadienne

## GRÈVES

## Martin Coiteux hausse de nouveau le ton

PHILIPPE ORFALI  
JESSICA NADEAU

Devant les dizaines de milliers d'employés des secteurs publics et parapublics en grève, le président du Conseil du trésor a de nouveau haussé le ton, mardi, au jour 2 de la semaine de débrayages rotatifs qui balaie le Québec.

Martin Coiteux a dénoncé des «gestes inacceptables» après que des employés se sont apparemment vu bloquer l'accès à leurs bureaux par des fonctionnaires en grève, à Québec, promettant de «prendre les moyens nécessaires» pour que cela ne se reproduise plus.

«C'est inacceptable d'empêcher les gens d'accéder à leur lieu de travail. Je n'en dis pas plus pour l'instant», a tonné le président du Conseil du trésor, en marge du caucus libéral. «On va suivre attentivement la situation. Mais il faut absolument que les gens qui ne sont pas en grève puissent accéder à leur lieu de travail.»

Son homologue de la Santé, Gaétan Barrette, a adopté un ton beaucoup plus conciliant, à l'instar du premier ministre Couillard, d'ailleurs. Les négociations se poursuivent, a rappelé le D<sup>r</sup> Barrette. «Je l'ai dit et redit, on respecte tout à fait le droit de manifester, le droit d'avoir une grève, dans la mesure où les lois sont respectées. Les négociations continuent», a-t-il souligné.

«Je veux une entente négociée», a réitéré pour sa part le premier ministre Couillard, ajoutant qu'il serait «surprenant qu'on ne puisse pas régler dans le cadre financier du gouvernement du Québec, alors qu'on a réglé avec les médecins omnipra-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Mardi, plusieurs bureaux gouvernementaux de la métropole ont été paralysés, tout comme le palais de justice de Montréal.

ticiens, les municipalités et les traversiers». «Les Québécois ne comprendraient pas que ce ne soit pas le cas», a-t-il toutefois mis en garde les grévistes.

Devant une mobilisation «quasi historique» des employés du secteur public, le président de la CSN, Jacques Létourneau, est pour sa part convaincu qu'il réussira à faire plier le gouvernement. «M. Couillard [dit] qu'il s'est entendu avec les médecins. Si on gratte un peu, on s'aperçoit qu'il y a beaucoup, beaucoup d'argent dans ce règlement. Ça signifie que lorsque le premier ministre décide de donner des marges de manœuvre au Conseil du trésor, ça peut bouger.» Jacques Létourneau a bon espoir que cela se fasse avant le déclenchement des

deuxièmes et troisièmes phases de perturbations prévues d'ici le début décembre.

La présente semaine de grève se termine jeudi avec les écoles et les établissements de santé des régions de Montréal et Laval. Mardi, déjà, plusieurs bureaux gouvernementaux de la métropole ont été paralysés, tout comme le palais de justice de Montréal. Le mouvement de débrayage devait également toucher les régions de Chaudière-Appalaches, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Revenu Québec.

Les syndiqués prendront une pause la semaine suivante et reviendront à la charge avec une nouvelle semaine de grèves rotatives à la mi-novembre.

Si les négociations ne déblo-

quent toujours pas, le Front commun entend déclencher une grève nationale de trois jours au début décembre, en contraste avec celles, rotatives, de cette semaine.

Jacques Létourneau parle d'une mobilisation «assez coûteuse» sur les piquets de grève cette semaine.

Selon lui, l'impact des compressions et l'impact des réformes dans le système de santé notamment viennent ajouter de la pression sur les travailleurs, qui le «vivent durement sur le terrain».

Il affirme que la population «n'est pas défavorable» à leurs revendications et qu'elle le leur démontre à coups de klaxon sur les piquets de grève.

Le Devoir

## TRAVERSISERS

## Les maires des villes riveraines demandent de rétablir le service

Québec — Les maires des villes qui sont touchées par la grève de la Société des traversiers du Québec (STQ) demandent le rétablissement complet du service dès mercredi. Une entente de principe est intervenue lundi entre les parties. Mais le Syndicat des Métallistes a fait savoir que les employés pourraient se prononcer sur l'entente de mercredi à dimanche et que la grève pourrait se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine. Rassemblés autour du maire de Québec, Régis Labeaume,

les maires des villes touchées ont demandé mardi au gouvernement et au syndicat des Métallistes de rétablir dès mercredi le service complet de tous les traversiers, par respect pour les citoyens. Le maire Labeaume est d'avis que les utilisateurs des traversiers ne devraient pas avoir à vivre un changement aussi important dans leur qualité de vie comme c'est le cas depuis deux semaines. Selon lui, le syndicat doit collaborer en permettant le retour au travail des employés et en accélérant la procédure de vote pour l'entente. Les employés du service de traversier, qui assure les traverses de Québec/Lévis, Sorel/Saint-Ignace-de-Loyola, L'Isle-aux-Coudres/Saint-Joseph-de-la-Rive, Matane/Baie-Comeau/Godbout et Tadoussac/Baie-Sainte-Catherine,

sont en grève depuis le 13 octobre, dans le cadre des négociations de leur convention collective échue depuis le 31 mars dernier. Certaines traverses continuent d'offrir un service de base, d'autres l'ont complètement interrompu.

La Presse canadienne

## Dépouillement judiciaire autorisé

Ottawa — Le résultat du match de revanche que croyait avoir remporté le candidat conservateur Bernard Généreux est remis en question. Un juge de la Cour supérieure du Québec a accueilli positivement la requête en dépouillement judiciaire déposée par la candidate du Parti libéral du Canada dans la circonscription de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-

du-Loup, Marie-Josée Normand. Selon le dépouillement initial effectué à l'issue du scrutin du 19 octobre, M. Généreux a battu son adversaire libérale par une majorité de 269 voix. Ce résultat serré a été remis en question par la candidate Marie-Josée Normand, laquelle a soutenu dans sa requête «que des situations sérieuses nécessitent un dépouillement judiciaire». Car la soirée de l'élection s'est déroulée dans le désordre, si l'on se fie aux observations d'un travailleur électoral dont la déclaration assermentée est citée dans la décision rendue lundi par le juge Claude Bouchard. Le fonctionnaire électoral en question, Steven Bard, a fait état de plusieurs irrégularités, notamment en ce qui concerne l'état de certaines urnes.

La Presse canadienne

## Lise Thibault: la Couronne demande une peine plus lourde

Le procureur de la poursuite contre l'ex-lieutenant-gouverneur juge que la peine de 18 mois de prison dont elle a écopé n'est pas assez longue, compte tenu de l'ampleur de la fraude et du degré de préméditation. Radio-Canada rapporte qu'une requête en ce sens a été déposée par M<sup>e</sup> Marcel Guimont mardi à la Cour d'appel. L'avocat plaide que la peine n'est pas assez lourde, compte tenu de la position de confiance que M<sup>me</sup> Thibault occupait. La durée sur laquelle se sont étendues ses infractions, soit près de 10 ans entre 1997 et 2007, justifie

aussi cette requête selon M<sup>e</sup> Guimont. En plus des 18 mois de détention, une amende de 300 000 \$ a été imposée à Lise Thibault, alors que la Couronne avait plutôt réclamé quatre années d'emprisonnement et un remboursement de 430 000 \$. M<sup>me</sup> Thibault a quant à elle déjà obtenu la permission d'être entendue en appel, sa demande ayant été présentée le 30 septembre, journée de sa condamnation pour fraude et abus de confiance. Son avocat considère la peine raisonnable, mais demande que sa cliente puisse les purger dans la communauté. L'ancienne représentante de la reine au Québec avait d'abord plaidé non coupable aux chefs d'accusation qui pesaient sur elle, pour finalement plaider coupable en décembre 2014.

Le Devoir

# FÉLICITATIONS!

La Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal célèbre la réussite de diplômées et diplômés qui participent de façon exemplaire à l'avancement de la société. Source d'inspiration pour nos finissants, les personnalités suivantes seront honorées lors des cérémonies de collation des grades 2015.



**France Bigras**  
Informatique, 1986  
Gestionnaire exécutive des technologies de l'information



**Simon Durivage**  
Science politique, 1968  
Journaliste-animateur-présentateur, membre de l'Ordre du Canada



**Ruth Gagnon**  
Criminologie, 1980  
Directrice générale, Société Elizabeth Fry du Québec



**Marie-Josée Lamothe**  
Sciences économiques, 1990  
Directrice générale, Stratégie de marques et directrice générale, Québec, Google Canada



**Emmanuel Montini, Ph. D.**  
Mathématiques, 1995  
Adm. A., Directeur des études et des services aux étudiants, Collège de Bois-de-Boulogne



**François Nault, M. Sc.**  
Démographie, 1984  
Directeur, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada

Faculté des arts et des sciences

Université   
de Montréal

## ACTUALITÉS

## Faire la lumière

MANON CORNELLIER  
à Ottawa



**F**évrier 2013. Un rapport coup de poing du groupe Human Rights Watch (HRW) sème l'émoi à Ottawa. Il révèle que des femmes autochtones du nord de la Colombie-Britannique ont été agressées et violentées par des agents de la GRC et que leurs plaintes ne sont pas traitées avec sérieux. Elles ne font plus confiance à la politique et les crimes restent impunis.

Octobre 2015. C'est au tour de Val-d'Or et de tout le Québec d'être sous le choc après la diffusion d'une enquête de Radio-Canada sur des allégations similaires. À visage découvert, quelques femmes autochtones ont osé parler d'abus subis aux mains d'agents du détachement valdorien de la Sûreté du Québec.

Dans les deux cas, des femmes vulnérables, souvent marginalisées ont longtemps gardé le silence à cause de leur méfiance souvent justifiée envers les autorités et, surtout, la police. Des femmes qui vivent le racisme et la discrimination au quotidien. Des femmes qui ont subi ou été témoins de graves gestes de violence.

À Val-d'Or, les allégations font, comme de raison, l'objet d'une enquête criminelle (qui aurait toutefois dû être confiée dès le départ à un autre corps policier que la SQ). Mais au-delà de chaque crime, il y a cette violence dont sont victimes plus que quiconque les femmes autochtones. Environ 1200 de ces femmes ont disparu ou ont été tuées sur une période de 30 ans, selon la GRC. Les groupes de femmes autochtones estiment que le nombre est beaucoup plus élevé, d'où leur demande maintes fois répétée — et appuyée par les provinces et autres organisations — d'une vraie enquête publique pancanadienne capable de cerner les causes systémiques de ce problème et les solutions pour l'enrayer.

Le gouvernement Harper a toujours résisté, présentant les meurtres et les disparitions de femmes autochtones comme de simples crimes sur lesquels il revient à la police d'enquêter. L'élection de Justin Trudeau changera la donne, puisqu'il a promis d'acquiescer rapidement à cette demande, une fois qu'il aura consulté les parties intéressées sur la composition et le mandat de la commission.

◆ ◆ ◆  
Il manquera toutefois un maillon. Malgré tous ses torts, le gouvernement Harper a posé un geste constructif en 2013. Pressé de toutes parts après la publication du rapport de HRW, il a tenté de calmer le jeu en transférant le dossier à la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC (CCETP) afin qu'elle se penche sur le comportement du corps policier qui agit comme police provinciale en Colombie-Britannique.

L'examen de la Commission civile d'examen a le mérite de scruter à la loupe un problème qui n'est pas unique à la Colombie-Britannique: les rapports dysfonctionnels et la méfiance qui persistent entre corps policiers et autochtones, en particulier les femmes.

Pour lever le voile sur cet enjeu, la CCETP a passé en revue plus de 90 000 dossiers du détachement de la GRC visé par les allégations de HRW. Son rapport périodique doit être remis à la GRC d'ici deux semaines afin que cette dernière réponde aux recommandations des commissaires. La police fédérale n'a toutefois pas d'échéancier à respecter. On ignore donc quand on pourra lire le rapport final, qui est très attendu.

Le ministre québécois des Affaires autochtones, Geoffrey Kelley, a dit être ouvert à une enquête qui serait complémentaire à celle envisagée par le gouvernement Trudeau, mais elle ne devrait pas, dit-il, dédoubler celle du fédéral. Avec raison. Rien ne lui interdit toutefois de mettre rapidement en branle un examen similaire à celui entrepris à l'autre bout du pays afin de faire la lumière sur les relations entre les corps policiers québécois et les autochtones. Cela permettrait de mettre en relief non seulement les problèmes systémiques exigeant un coup de barre, mais aussi les pratiques prometteuses (et d'éviter qu'une commission fédérale s'en mêle).

◆ ◆ ◆  
Pareil examen ne serait pas un substitut à une commission d'enquête canadienne, que M. Trudeau devrait s'empresse d'établir. Il ne remplacerait pas non plus une enquête policière menant à des accusations criminelles. Chacun de ces mécanismes répond à des besoins différents.

Dans la foulée de la condamnation du tueur en série Robert Pickton, dont bon nombre des victimes étaient des femmes autochtones, le gouvernement de la Colombie-Britannique a créé une commission d'enquête. Dans son rapport rendu public à l'automne 2012, celle-ci recommandait au gouvernement fédéral de créer une commission d'enquête publique sur la mort et la disparition des femmes autochtones à travers le pays, mais aussi de confier à des organismes civils indépendants l'examen des plaintes de mauvaise conduite grave portées contre la police par les femmes autochtones.

Les tristes événements survenus à Val-d'Or ne sont pas isolés, affirment plusieurs organisations autochtones. Si tel est le cas, cela est très grave et doit être éclairci et corrigé au plus vite, ce qui ne peut être fait par les policiers eux-mêmes. Une instance civile, dotée des ressources et de l'indépendance nécessaires, serait le meilleur moyen d'inspirer confiance à ceux et celles qui l'ont perdue.

mcornellier@ledevoir.com



Le premier ministre Philippe Couillard a rejeté l'ultimatum lancé mardi par l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.

## FEMMES AUTOCHTONES

## Entre crise, ultimatum et réactions politiques

SARAH R. CHAMPAGNE  
ROBERT DUTRISAC

À l'issue d'une réunion d'urgence, mardi, de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), le grand chef Ghislain Picard a sommé Philippe Couillard de les rencontrer dans les meilleurs délais.

Le premier ministre n'a montré aucune intention de se plier à cet ultimatum, se contentant d'évoquer les mesures prises depuis la diffusion du reportage de Radio-Canada. Il a annoncé mardi la nomination d'un observateur indépendant de l'enquête confiée au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Son bureau a également rappelé que deux ministres se sont déplacés à Val-d'Or dimanche et qu'ils mettront en place « des mesures de soutien qui aideront à répondre aux besoins immédiats de la situation ».

L'APNQL tient le premier ministre responsable de cette crise et a insisté sur la nécessité d'une enquête indépendante, qui devrait intégrer des corps policiers autochtones. « Le lien de confiance est brisé entre nos autorités, nos communautés et les autorités policières », a déclaré M. Picard, relatant une rencontre très émotive entre les chefs.

En matinée, M. Couillard n'avait pas fermé la porte à une enquête plus large sur les relations entre les peuples autochtones et « les communautés qui les entourent ». Il a indiqué attendre de voir ce que le nouveau gouvernement fédéral mettrait en place. Les chefs autochtones n'ont pas manqué de rappeler cette promesse de Justin Trudeau, ajoutant que cette commission d'enquête nationale publique devrait être établie au plus tard 30 jours après l'assermentation du nouveau cabinet.

Enfin, l'Assemblée demande à ce que des ressources supplémentaires soient mises à disposition pour assurer la sécurité des femmes ayant dévoilé les comportements, ainsi que pour faire face à une potentielle vague de dénonciations.

Plus tôt dans la journée, le directeur général de la Sûreté du Québec (SQ), Martin Prud'homme, a quant à lui nié qu'il s'agisse d'une crise. « Ce que j'entends, c'est qu'il y a des

gens qui sont préoccupés, il y a du questionnement. Mais de là à dire qu'on est en crise, non, je ne le pense pas », a-t-il affirmé en conférence de presse, rapporte La Presse canadienne.

Le directeur général de la SQ a aussi pris soin de préciser qu'aucun des huit policiers relevés n'est visé par des allégations d'inconduite sexuelle. Sur les 11 allégations criminelles traitées par le corps policier, deux concernaient des agressions sexuelles; la première visait un policier aujourd'hui décédé, et un autre dont l'identité n'a pas été établie. Une grande partie des allégations présentées dans le reportage de l'émission *Enquête* n'avait pas été portée à la connaissance de la SQ, a indiqué un porte-parole au *Devoir*.

## Remous politiques

À l'Assemblée nationale, la ministre de la Sécurité publique, Lise Thériault, a tenté de justifier le fait que l'enquête ait été confiée dans un premier temps à la direction des normes professionnelles de la SQ. Elle a soutenu que les allégations étaient « beaucoup plus poussées » que celles contenues dans la lettre transmise au chef de la police de la SQ de Val-d'Or le 15 mai dernier. Or, cette lettre, signée par Edith Cloutier du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or et dont une copie avait été envoyée à la ministre, est on ne peut plus explicite: elle signale « des allégations sérieuses relatives à des abus physiques et sexuels par des policiers de la Sûreté du Québec auprès de personnes vulnérables, dont plusieurs femmes autochtones à Val-d'Or » et le dépôt de plaintes à ce sujet.

Le Parti québécois a réclamé mardi la démission de la ministre Thériault, tout en reprenant à son compte l'avis de la protectrice du citoyen, Raymonde Saint-Germain, qui juge que le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) devrait lancer une enquête *ad hoc* pour faire la lumière sur ces allégations plutôt que de laisser des policiers enquêter sur des confrères.

« Il faut faire en sorte que les autochtones puissent avoir justice et qu'il y ait apparence de justice », a affirmé dans un point de presse le chef de l'opposition officielle, Pierre Karl Péleadeau. La semaine dernière, il demandait déjà la tenue

d'une telle enquête indépendante.

Le leader parlementaire du PQ, Bernard Drainville, a tiré à boulets rouges sur Lise Thériault, qui, selon lui, « a fait preuve d'un manque de jugement, d'un comportement erratique, [...] d'une incompétence navrante ». C'est la deuxième fois que le PQ réclame la tête de la ministre de la Sécurité: la première fois, c'est en juin 2014, à la suite de l'évasion en hélicoptère de détenus de la prison d'Orsainville.

De son côté, le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, qui ne s'oppose pas à ce que l'enquête soit confiée à la SPVM, prône un exercice plus large, soit une commission d'enquête indépendante sur le traitement réservé aux autochtones, « autant aux femmes qu'aux hommes », par le système de justice au Québec.

Dans un communiqué, la directrice du BEI, M<sup>me</sup> Madeleine Giauque, nommée en janvier dernier, a indiqué que le nouvel organisme ne pourrait pas être opérationnel avant le 1<sup>er</sup> avril 2016. Le conseil des ministres a entériné la nomination de deux superviseurs le 13 octobre dernier et il doit le faire pour 16 enquêteurs. De ce nombre, la moitié n'a pas d'expérience en matière d'enquête policière et doit suivre une formation de niveau universitaire, a indiqué M<sup>me</sup> Giauque. Ces enquêteurs ne pourront terminer cette formation, d'une durée de dix semaines, avant mars prochain.

Même si le BEI n'est pas complètement fonctionnel, sa directrice pourrait être associée à l'enquête, a affirmé au *Devoir* Raymonde Saint-Germain. La protectrice du citoyen s'est dite « surprise » de voir que M<sup>me</sup> Giauque, « qui est quand même habilitée avec ses superviseurs, ne soit pas associée à cette enquête ». D'ailleurs, le gouvernement a publié en juillet un règlement qui n'est pas encore adopté: il ne permet pas au BEI d'enquêter sur les allégations d'agressions sexuelles commises par les policiers. Or, tant M<sup>me</sup> Saint-Germain que la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse ont insisté pour que le BEI se voie confier cette responsabilité.

Le Devoir

## Nomination de Michelle Courchesne: le PQ craint la politisation de Revenu Québec

Québec — Le Parti québécois craint que le gouvernement politise Revenu Québec avec des nominations partisanses. Le député péquiste Nicolas Marceau a enjoint au ministre des Finances, Carlos Leitão, de préserver la neutralité politique de l'agence fiscale.

La Presse canadienne a rapporté lundi que le gouvernement a l'intention de nommer l'ancienne ministre libérale Michelle Courchesne au conseil d'administration de Revenu Québec.

En Chambre mardi, M. Marceau a déclaré que cette décision, qui n'a pas encore été annoncée officiellement, aurait pour effet de politiser l'agence. « On apprend que le gouvernement entend nommer l'ex-ministre libérale Michelle Courchesne au conseil d'administration de Revenu Québec, a-t-il dit. Il s'agit d'une nomination partisane dans un organisme qui est censé être apolitique. »

Selon le député péquiste, la création en 2011 de l'Agence du revenu, qui

relevait avant cela du ministère du Revenu, avait pour objectif de lui donner plus de souplesse et de la dépolitiser.

M. Marceau a rappelé que la gestion de M<sup>me</sup> Courchesne a déjà été critiquée par le vérificateur général. « Quant aux qualités de gestionnaire de M<sup>me</sup> Courchesne, doit-on rappeler qu'elle a été sévèrement blâmée à deux reprises par le vérificateur général dans le dossier des garderies et dans le dossier des terrains synthétiques? » a dit le député.

Répondant à son adversaire, M. Leitão a qualifié de « rumeurs » les informations annonçant la nomination prochaine de M<sup>me</sup> Courchesne, qui a quitté la politique en 2012. « Ce qui est écrit dans les journaux, ce n'est pas toujours la vérité », a-t-il dit.

Quelques minutes plus tôt, M. Leitão s'était limité à dire que c'est le conseil des ministres qui effectue les nominations. « Je ne fais aucun commentaire sur les nominations. Ça, c'est le conseil des ministres qui fait les nominations, rien n'a été

décidé, a-t-il dit aux journalistes avant la période des questions. C'est ce qui circule dans les journaux, je ne commente pas. »

Par ailleurs, M. Leitão a affirmé que le président-directeur général de Revenu Québec, Gilles Paquin, qui a annoncé sa démission, restera en poste jusqu'à la fin de l'année, avant de prendre sa retraite.

Ces changements à la direction de Revenu Québec surviennent alors que l'instauration d'une nouvelle culture est souhaitée, à la suite de constats de la protectrice du citoyen, Raymonde Saint-Germain, exposant des pratiques abusives de l'administration fiscale.

M. Leitão a cependant indiqué mardi que la mise en œuvre d'un plan d'action pour remédier à cette situation entraînera d'autres changements à l'agence. « Il y a eu une très forte croissance au cours des dernières années, il y a des ajustements à amener à ça. »

La Presse canadienne

## Cautionnement de 1 milliard pour deux cigarettiers

Les cigarettiers Imperial Tobacco Canada et Rothmans, Benson & Hedges se voient ordonner par la Cour d'appel du Québec de verser en cautionnement un total de près d'un milliard de dollars dans une cause en appel. En vertu d'un jugement rendu par la Cour supérieure du Québec en mai — et porté en appel —, une somme totale de plus de 15,6 milliards doit être versée par les cigarettiers aux fumeurs qui sont soit tombés malades, soit devenus dépendants. Le Conseil québécois sur le tabac et la santé, répondant dans cette action collective, a parlé d'une « caution morale » pour les victimes en attendant que les tribunaux se prononcent sur le fond de ce dossier. « [...] les victimes du tabac vont finalement avoir la certitude, la possibilité d'avoir de l'argent [...] », a dit le directeur général, Mario Bujold.

La Presse canadienne

## ACTUALITÉS

## PROJET DE LOI 67

## Pas plus d'une vingtaine d'emplois seront abolis

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

La ministre Dominique Vien est ferme : la cessation des activités de promotion et de mise en marché de la destination touristique québécoise sur les marchés hors Québec se soldera par l'abolition d'« une vingtaine de postes » au ministère du Tourisme.

« On n'est pas dans les eaux de ce qui a été publié [dans Le Devoir], pas du tout. Ce qui pourrait peut-être arriver, c'est qu'une vingtaine d'emplois soit touchée », a déclaré l'élue libérale mardi avant-midi, après le dévoilement du nouveau modèle d'affaires et de gouvernance du tourisme au Québec.

M<sup>me</sup> Vien a promis, sous réserve de l'adoption du projet de loi 67 par l'Assemblée nationale, de confier quelque 30 millions de dollars annuellement à l'Alliance de l'industrie touristique du Québec (AITQ) afin qu'elle fasse la promotion touristique du Québec sur la scène internationale. « C'est 130% d'augmentation [de la somme de 13 millions actuellement allouée à cette fin], ce n'est pas rien », a-t-elle fait valoir.

La ministre compte sur l'uniformisation de la taxe sur l'hébergement à 3,5% et l'élargissement de sa portée aux établissements d'enseignement et aux campings — mais seulement aux services « prêt-à-camper » — pour engranger des revenus supplémentaires de 13 à 15 millions.

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) dénonce la décision du gouvernement libéral, qui s'appuie à confier de telles sommes d'argent public à un organisme contrôlé par le secteur privé — non doté de mécanismes de suivi des résultats et de reddition de comptes —, notamment après la mise au jour de « dérives » à Tourisme Montréal. « Au niveau de la reddition de comptes, on sera excessivement sévères, exigeants », a soutenu M<sup>me</sup> Vien en point de presse. Elle s'est aussi dite convaincue que l'Alliance pourra mener les activités de marketing avec « une plus grande agilité » et une « plus grande cohérence » que le ministère. « Il y avait un coup de barre à donner. »

M<sup>me</sup> Vien est persuadée d'avoir réussi à « séduire » l'industrie touristique avec le nouveau modèle d'affaires et de gouvernance du tourisme au Québec. Les 500 participants des Assises du tourisme ont accueilli mardi son allocution avec une ovation. « Pour moi, c'est zéro pis une barre », a toutefois lâché un participant assis au deuxième rang dans la salle. Il est demeuré assis.

Le Devoir

Lire aussi : Révolution touristique. L'éditorial d'Antoine Robitaille. Page A 6



PHILIPPE ROUSSEAU

## Feu vert au réaménagement du parc Jean-Drapeau

Le projet de réaménagement du parc Jean-Drapeau de 70,4 millions de dollars a été approuvé par le conseil municipal mardi matin malgré la dissidence de Projet Montréal. L'opposition a reproché à l'administration Coderre d'autoriser la destruction d'un milieu humide et de dépenser d'importants fonds publics pour construire un amphithéâtre de 65 000 places qui servira essentiellement à des promoteurs privés. Le responsable des grands parcs, Réal Ménard, a soutenu que le bassin qui disparaîtra avait été créé artificiellement en 1990 à l'occasion des Florales et que le ministère de l'Environnement le considérait comme « écologiquement pauvre ».

## Les chauffeurs de taxi devront ouvrir la portière pour leurs passagers

JEANNE CORRIVEAU

À compter du 1<sup>er</sup> janvier, les chauffeurs de taxi devront non seulement respecter un code vestimentaire strict, mais ils devront aussi ouvrir la portière pour leurs passagers.

Le conseil municipal de Montréal a approuvé mardi, dans une proportion de 42 voix contre 19, les modifications au règlement sur le transport par taxi, qui prévoit une série de nouvelles mesures pour encadrer l'industrie.

Dès l'an prochain, le pantalon noir, la chemise ou le chandail blanc de type polo avec des manches, de même que les chaussures fermées et les chaussettes seront de rigueur pour tous les chauffeurs de taxi. Le chauffeur devra aussi descendre de son taxi et ouvrir la portière pour faire monter ses clients et faire de même lors de l'arrivée à destination.

Précisons que cette mesure s'applique aux demandes faites

par téléphone ou par l'entremise d'une application mobile.

En vertu du nouveau règlement, tous les véhicules devront être dotés de caméras et l'âge des voitures ne pourra dépasser huit ans. Les chauffeurs auront un an pour se conformer à ces deux dispositions. Précisons que le paiement des courses par carte de crédit ou de débit est obligatoire depuis le 15 octobre.

## Réglementer la courtoisie

Les élus de l'opposition ont dénoncé les nouvelles restrictions vestimentaires. Imposer une façon de s'habiller, « c'est paternaliste », a lancé le conseiller de Projet Montréal, Craig Sauvè, qui a conformé la tenue exigée à un uniforme de serveur de club de golf.

Son collègue Guillaume Lavoie a critiqué l'attitude de l'administration Coderre, qui protège un monopole n'ayant pas su mettre le client au centre de ses préoccupations : « Si le maire insiste pour subven-

tionner des monopoles, il devrait subventionner la STM. »

« Doit-on réglementer la propreté et la courtoisie ? s'est demandé la conseillère Justine McIntyre. La meilleure façon d'encourager un meilleur service et la courtoisie, c'est d'introduire une saine concurrence. » L'élue s'est toutefois montrée favorable aux exigences liées aux cartes de crédit, au rajeunissement de la flotte et à l'électrification éventuelle des voitures taxis.

La Ville ne pouvait rester les bras croisés devant les problèmes de l'industrie du taxi, qui fait face à une rude concurrence avec l'arrivée d'Uber, a répliqué le maire Denis Coderre : « L'industrie du taxi est à la croisée des chemins. On avait besoin d'intervenir, a-t-il dit. On sait qu'il y a un problème. Mais le taxi fait partie du cocktail de transport. Il fait aussi partie de la signature de Montréal. Comme c'est réglementé, il fallait prendre nos responsabilités. »

Le Devoir

## ARRONDISSEMENTS

## L'administration Coderre pourra congédier des directeurs

JEANNE CORRIVEAU

L'administration Coderre pourra empiéter sur un champ de compétences locales après avoir obtenu, mardi, l'aval du conseil municipal pour congédier des directeurs d'arrondissement.

Le parti du maire a réussi à obtenir la majorité requise au conseil municipal pour faire déclarer la ville-centre compétente en matière de suspension ou de destitution de directeurs d'arrondissement, et ce, pour une période de deux ans.

Cette manœuvre lui permettra de régler le cas litigieux de la directrice par intérim de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, que l'administration Coderre souhaite congédier à la suite d'une enquête du contrôleur général sur des plaintes pour menaces et intimidation à l'endroit d'employés.

Or, le maire de l'arrondissement, Normand Marinacci, qui avait commandé sa propre enquête — exonérant de tout blâme la directrice —, refusait de congédier cette directrice.

Lors d'un débat au conseil municipal mardi, le maire Marinacci a qualifié la décision de l'administration Coderre de « démonstration de force », puisque les arrondissements ont juridiction sur l'embauche et le congédiement de leur directeur.

D'autres maires d'arrondissement ont dénoncé ce qu'ils considèrent comme une volonté à peine déguisée de l'administration de s'immiscer dans les décisions des arrondissements. « Il s'agit d'un conflit qui doit être réglé entre deux parties de façon légale. Il y a des instances pour régler ce problème-là. Ici, on sort un tank pour s'attaquer à une fourmi et justifier une mesure absolument inacceptable », a fait valoir le maire de Rosemont-La Petite-Patrie, François Croteau.

Denis Coderre s'est défendu de vouloir récupérer davantage de pouvoirs, invoquant une « situation exceptionnelle ». « Quand on est dans une situation où il y a plus de 36 employés qui font des plaintes, que le tiers va en congé de maladie et qu'on a un problème de fonctionnalité, je dois trouver une solution pour protéger les employés », a-t-il expliqué.

Pour obtenir l'appui des cinq élus de Coalition Montréal, parmi lesquels le maire du Sud-Ouest, Benoît Dorais, Coderre a accepté que ce pouvoir ne soit pas renouvelé après deux ans. La résolution a ainsi recueilli l'aval de 35 élus contre 27.

Le président du comité exécutif, Pierre Desroschers, assure qu'il s'agit d'une question de cohérence. « On n'est pas dans une chasse aux sorcières », a-t-il dit en précisant que les arrondissements pourraient continuer à embaucher les directeurs.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322  
Télécopieur : 514 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

I.N.D.E.X  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

## LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone : 514-985-3322

Télécopieur : 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit



- 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
- 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
- 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**PENTHOUSE** Administré par **Immomarketing Inc.**  
Fiers de vous servir!

Adjacent à Outremont le Skyline Tower. Près de UdeM et le Collège Stanislas. Sur la rue Lennox, dans un oasis de verdure. Magnifique Penthouse, 2 chambres à coucher, 2 s/bain et terrasse sur le toit. Salon pleine fenestration, vue à couper le souffle! Incls : Chauffage, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaiss., lav./séc., air climatisé central. Stat. Intérieur. PROMOTION : Un mois gratuit à votre choix (Décembre pour payer vos cadeaux de Noël ?) 2200 \$/mois - Contactez: 514 570 3212 ou 514 737 0989

**OUTREMONT** Administré par **Immomarketing Inc.**  
Fiers de vous servir!

Immeuble prestigieux à Outremont, sur la rue Pratt, dans un endroit paisible et sécuritaire. À quelques minutes à pied de Collège Stanislas. Les unités sont rénovées au goût de jour avec des matériaux de qualité. Incls : Chauffage, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. Promotion : Un mois gratuit à votre choix (exemple Décembre 2015 pour payer vos cadeaux de Noël) 4 1/2 pour 1450\$/mois - 3 1/2 pour 1250\$/mois

www.immoappart.ca  
cpisau@immomarketing.ca CONTACTEZ CRISTINA 438.397.0123

- 564 DÉCORATION INTÉRIEURE
- 564 DÉCORATION INTÉRIEURE
- 564 DÉCORATION INTÉRIEURE

**BAIN EN BOIS 100% QUÉBEC ARTECO INC**

arteco.ca  
438.397.1560  
arteco.inc@gmail.com

**PARCE QUE VOUS ÊTES UNIQUE**

**AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS**

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

- 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
- 515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

**DISCRIMINATION INTERDITE**

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

**NOUVEAU ROSEMOND 4 1/2**  
Demi-sol rénové, pl. bois franc, échang. d'air, aspirateur, terrasse. Référ. Libre 700 \$ 514-645-3949

**NOUVEAU ROSEMOND 5 1/2**  
Haut-duplex, propre, frais peint, entrées lav./séc. LIBRE 15 NOV. Référ. 950 \$ 514-645-3949

- OUTREMONT - 5, Vincent d'Indy 112, 312, 412 rénovés près métro, UdeM, Poêle/frigo. Chauffage, eau chaude. Ascenseur. 514 737-8055 514 735-5331

**ROSEMONT - H-duplex, rénové + peint.** 5 1/2, 900 p.c. + SOL + balcon. 1 CAC fermée. Idéal 1 pers./couple. Non-fum. Pas d'animaux. Référence. LIBRE. 920 \$ 514 722-8064

**170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER**

PARIS VII - XV Champ-de-Mars Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

**PROVENCE**  
Vallée du Rhône  
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. www.bonnevisite.ca/nyons mariehalarie@gmail.com

**307 LIVRES ET DISQUES**

\*Librairie Bonheur d'Occasion\*  
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142  
1317, ave du Mont-Royal Est

## AVIS DE DÉCÈS

Charuest, Jean Charles  
1925-2015

C'est avec regret que nous annonçons le décès de M. Jean Charles Charuest, survenu le 15 octobre 2015, à l'âge de 90 ans.

Outre son épouse des 65 dernières années, Mme Hélène Rochon, il laisse dans le deuil ses enfants Isabelle (Denis Goulet) et Philippe, ses frères Jean-Claude (Carmen Langlois) et Gilles (Claudette Brisebois), sa belle-soeur Claire Gélineau, de nombreux neveux et nièces ainsi que plusieurs amis. Ses frères Louis, Georges, André et sa soeur Cécile nous ont déjà quittés.

Né à Québec le 22 mai 1925, Jean Charles Charuest est le fils de Georges Charuest et d'Annette Parisien. Il fait son cours classique auprès des Pères de Sainte-Croix au Collège Saint-Laurent mais opte par la suite pour une carrière d'artiste. Il entre en 1945 comme apprenti chez Desmarais et Robitaille une firme spécialisée dans l'équipement liturgique. Il effectue des stages dans chacune des sections de l'entreprise soit l'orfèvrerie, le bronze et la ferronnerie, la marbrerie et le moulage. Il est nommé dessinateur de la compagnie par la suite. En 1968, il fonde son bureau de consultant privé à titre de décorateur ensemblier. Parmi ses réalisations, mentionnons l'autel du Saint-Sacrement de la crypte de l'Oratoire Saint-Joseph, l'Église Saint-Jean-Vianney, le métro De Castelnau et plus de 130 rénovations d'églises dans tout le nord-est de l'Amérique du Nord.

Parallèlement, il se consacre à la sculpture de pierres semi-précieuses et plusieurs de ses œuvres seront exposées, notamment au Musée Marc-Aurèle-Fortin et au Musée minéralogique et minier de la région de l'amiante.

Nous profitons de l'occasion pour remercier le Centre d'accueil Marcelle-Ferron pour les soins qui lui ont été prodigués depuis cinq ans.

La famille recevra vos condoléances le samedi 31 octobre 2015 de 13h à 17h au :

Centre funéraire Côte-des-Neiges

Réseau Dignité

4525, ch. de la Côte-des-Neiges

Montréal 514 342-8000

Stationnement intérieur disponible

www.dignitequebec.com

Au lieu de fleurs, veuillez faire un don à la Société Parkinson Québec.

**Les petits frères des Pauvres**

La famille des personnes âgées seules

Pour donner

1.866.627.8653

**164 CONDOMINIUMS À LOUER**

Rosemont, 4 1/2, métro Pie-IX Entrée et terrasse privées, 2 CH., grande SDB, entrées lav./séc., lav/vaiss. incl., alarme, stat. Assur + référ. demandées. Métro à 5 min. Libre. 950 \$ 438-380-3517

**165 PROPRIÉTÉS À LOUER**

**CHARLEVOIX-MAISON À LOUER POUR 1 À 6 MOIS**

Sabbatique? Période d'écriture? Saison de ski? Projet spécial? Retraite? Maison dans la montagne à La Malbaie (Pointe-au-Pic) avec une vue magnifique sur le fleuve. Entièrement meublée, incluant literie et vaisselle. À proximité du Mont Grand-Fonds, du Massif de Charlevoix, du centre de plein air Les Sources joyeuses, du casino et de tous les services. 1575 \$ / mois, chauffé, éclairé. Prix à discuter pour location de 6 mois. 438 491-2301 / 450 677-8046 precourt.gagne@gmail.com

**QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE**

faites les premiers pas 514 938-8882 www.portage.ca

**PORTAGE**  
Par votre bien-être

**LE DEVOIR**

Pour une publication section décès dans LE DEVOIR

Le Mémorial  
1855, rue Du Havre, Montréal, Qc. H2K 2K4  
Tél: 514 525-1149  
Télex: 514 525-7999  
mémorial@ledevoir.com  
Le mémorial

## ACTUALITÉS

## Mines : une coalition réclame une enquête publique

ALEXANDRE SHIELDS

La Coalition Québec meilleure mine réclame la tenue d'une enquête publique sur le secteur minier. Le regroupement accuse le gouvernement de gaspiller des fonds publics dans des projets dont la rentabilité est incertaine ou qui ne bénéficient pas de l'acceptabilité sociale.

«Le gouvernement a gaspillé des dizaines de millions de dollars dans des projets douteux, dont au moins trois — Québec Lithium, Cliff Natural Resources et Mine Arnaud — ont arrêté leurs opérations ou sont sur la glace pour cause d'absence de rentabilité», a insisté mardi la coordonnatrice du regroupement, Dominique Bernier.

L'avenir des trois projets miniers mentionnés par la Coalition est effectivement incertain. La mine Québec Lithium est sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. Or, l'entreprise n'a pas versé un sou de la garantie financière nécessaire pour restaurer son site, soit 25,6 millions de dollars. Qui plus est, l'État lui a accordé une garantie de prêt de 60 millions de dollars, mais aussi une aide supplémentaire de 5 millions.

Cliff Natural Resources a, pour sa part, cessé les activités de sa mine de fer du lac Bloom l'an dernier, ce qui a mené à la mise à pied de 600 travailleurs. La minière n'a par ailleurs jamais fourni la garantie financière de 41,7 millions de dollars pour la restauration de son site d'exploitation.

Quant au projet Mine Arnaud, à Sept-Îles, il a été reporté récemment. Investissement Québec n'a toujours pas trouvé de partenaires financiers pour exploiter la future mine de Sept-Îles, un projet de 850 millions de dollars. En théorie, la participation de l'État ne doit pas dépasser 120 mil-



SOURCE CLIFFS NATURAL RESOURCES INC.

Cliff Natural Resources a cessé les activités de sa mine de fer du lac Bloom l'an dernier, ce qui a mené à la mise à pied de 600 travailleurs.

lions de dollars. Jusqu'à présent, au moins 25 millions ont été dépensés dans le projet. Investissement Québec cherche également un acheteur qui serait prêt à prendre livraison d'au moins la moitié de la production annuelle de la mine.

## Gaspillage et austérité

«En plein contexte d'austérité, alors que le

gouvernement coupe dans les services à la population et laisse se dégrader les conditions de travail des travailleurs du secteur public, il est pour le moins insultant de constater autant de gaspillage de fonds publics dans des projets miniers qui ne tiennent pas la route et sont boudés par les investisseurs privés», a ajouté Ugo Lapointe, coordonnateur de MiningWatch Canada et

co-porte-parole du regroupement, qui compte une trentaine d'organisations membres.

La Coalition Québec meilleure mine critique aussi la décision d'Investissement Québec d'injecter 12 millions de dollars dans le projet Royal Nickel, qui deviendra la mine à ciel ouvert la plus imposante au Canada. «Alors que le taux de redevances de l'industrie est le plus bas au Canada, il est inacceptable que le gouvernement se rende complice de manœuvres d'évitement fiscal pour permettre aux compagnies de payer encore moins d'impôt», a dénoncé M<sup>me</sup> Bernier.

Selon des informations publiées en août dernier par *Argent*, l'entreprise a effet obtenu un investissement pouvant atteindre 150 millions de dollars de la part d'un fonds basé aux Bermudes. Le président-directeur général de Royal Nickel, Mark Selby, a admis que le but était de payer moins d'impôt. «Il y a un enjeu d'efficacité fiscale», a-t-il dit à *Argent*.

*Le Devoir* révélait lundi que pour la période 2009-2015, les minières actives au Québec ont exploité des ressources non renouvelables d'une valeur brute de plus de 54 milliards de dollars. Pendant ce temps, l'État percevait 1 milliard de dollars de redevances. Cela équivaut à un taux de redevances de 1,9%, alors que la moyenne canadienne avoisine plutôt les 4,5%.

Parallèlement aux sommes perçues à travers les redevances, l'État québécois doit payer pour la décontamination et la restauration de plus de 700 sites miniers abandonnés au fil des décennies. La facture pour cet héritage toxique a déjà été évaluée à 1,2 milliard de dollars.

Le Devoir

2<sup>E</sup> FORUM ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE

## La Francophonie économique reste à inventer

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

Grand branle-bas ce mardi dans le petit monde de la Francophonie à Paris. La secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Michaëlle Jean, et le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, ont réuni plus de 80 personnalités économiques et politiques à l'occasion du 2<sup>e</sup> Forum économique de la Francophonie. Le premier s'était tenu il y a un an à Dakar dans la foulée du 15<sup>e</sup> sommet francophone, alors que l'OIF venait tout juste d'adopter sa première stratégie économique.

Un an plus tard, les 600 personnes qui ont assisté aux débats mardi ont dû constater que, malgré certaines initiatives encourageantes, la Francophonie économique restait encore à inventer. C'est l'ancien ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine qui a le mieux exprimé ces tâtonnements encore timides. «N'exagérons pas trop sur les valeurs [francophones], dit-il. [...] Une grande partie de ce que nous avons dit sur la Francophonie économique aurait pu se dire en anglais. Pour que la Francophonie devienne un espace économique, il faudra qu'il y ait une valeur ajoutée. Cette valeur, elle est à construire. Il ne faut pas voir cela comme une évidence, pour l'instant, c'est une ambition. Il faudra le démontrer d'ici deux ou trois ans.»

## La «nouvelle frontière»

Plusieurs économistes et dirigeants d'entreprises ont néanmoins fait valoir l'intérêt économique que les 54 pays et États membres de la Francophonie représentent déjà avec 14% de la population mondiale, 20% des échanges mondiaux de marchandises et un taux de croissance autour de 5%. Ainsi, le leader international des services numériques Atos a-t-il choisi d'ouvrir une filiale au Sénégal plutôt qu'en Inde comme le font la plupart de ses concurrents. Deux cents ingénieurs y travaillent déjà et ils pourraient être plus de 1000 d'ici deux ans. Même chose pour le réseau numérique professionnel Viadeo, concurrent de LinkedIn, qui a déjà quatre millions de membres dans la Francophonie et qui vient d'ouvrir un bureau au Maroc. «Le potentiel économique de la Francophonie est considérable, mais il est trop peu exploité», dit le banquier Mathieu Pigasse, p.-d.g. de Lazard France. *J'ai honte lorsque je vois que même entre Français, il nous arrive de nous parler en anglais.*

Pour l'économiste Nicolas Baverez, la Francophonie pourrait rapidement devenir un avantage compétitif pour peu qu'on fasse les investissements nécessaires en éducation, qu'on garantisse la mobilité des entrepreneurs et qu'on défende la tradition juridique civiliste européenne contre le droit anglo-saxon. Cette «sécurité juridique» est essentielle, dit-il. A une époque où la révolution numérique amène chacun à créer ses réseaux, «l'intégration par la langue ne relève pas du tout du folklore. C'est un élément très fort», dit-il.



JACQUES DEMARTHON AGENCE FRANCE-PRESSE  
Michaëlle Jean, la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, a livré un discours aux participants.

## Le Québec discret

L'ancienne première ministre québécoise Pauline Marois n'avait pas caché son intention de faire de l'Afrique francophone la priorité du Québec à l'étranger. En France, depuis le rapport soumis par l'ancien conseiller présidentiel Jacques Attali, ce virage est largement amorcé. Cet été, le président François Hollande a annoncé que l'Agence française de développement (AFD), chargée de l'aide à l'Afrique, travaillera dorénavant avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC), ce qui en fera la plus grande agence du genre en Europe. Le président du réseau des 800 Alliances françaises, Jérôme Clément, n'hésite pas à affirmer qu'à l'heure où l'avenir de l'Europe est incertain, la Francophonie redevient, pour la France, «la nouvelle frontière», son «véritable destin».

Alors que le Québec a longtemps été l'un des principaux défenseurs de la Francophonie économique, sa présence fut plutôt discrète à ce sommet. Robert Beauchemin (eConcordia et KnowledgeOne Canada), Anne Gaboury (Développement international Desjardins) et Isabelle Genest (Le CAMP) ont participé à des ateliers spécialisés. Selon cette dernière, «même si nous parlons la même langue, nous n'avons pas nécessairement tous la même culture. Nous [Québécois] sommes souvent perçus comme des Anglo-Saxons qui parlent français». Le Sénégal, le Cameroun et Madagascar étaient représentés par leur chef d'État. La Belgique avait délégué son premier ministre. Même si deux ministres économiques québécois seront très bientôt à Paris, aucun n'a jugé bon d'avancer sa venue pour l'occasion.






Nombre de gens d'affaires souhaitent que le prochain forum soit plus concret. Certains ont proposé la création d'une chambre de commerce francophone. D'autres souhaitent l'organisation de séminaires destinés à favoriser des partenariats. Signe que la Francophonie n'est pas la seule à courtiser l'Afrique, nombre de participants africains se sont envolés pour l'Inde sitôt le forum terminé.

Le Devoir

## Léger Élections fédérales 2015

Léger est fière d'annoncer qu'en plus d'avoir fait preuve d'une grande précision, elle a été la première firme à prédire la montée libérale, la chute néo-démocrate et la résilience du vote conservateur dans cette campagne électorale canadienne.

## Léger a encore vu juste!

	Sondage Léger publié le 17 octobre 2015	Résultats des élections du 19 octobre 2015
 <b>Liberal</b>	<b>38 %</b>	<b>39,5 %</b>
 <b>NPD</b>	<b>30 %</b>	<b>31,9 %</b>
 <b>BLOC Québécois</b>	<b>22 %</b>	<b>19,7 %</b>
 <b>vert</b>	<b>6 %</b>	<b>4,7 %</b>
 <b>PARTI DU CANADA</b>	<b>4 %</b>	<b>3,5 %</b>

**Léger**  
RECHERCHE • STRATÉGIE • CONSEIL

Léger vous offre la même précision et la même qualité d'analyse stratégique pour le développement de vos affaires.

www.Leger360.com

## Pourquoi appuyer Le Devoir



«Le Devoir est un de ces rares lieux où l'intelligence s'exprime.»

— Martine Delvaux  
Professeure et auteure

Découvrez les témoignages vidéo de la semaine en visitant [jesoutiens.ledevoir.com](http://jesoutiens.ledevoir.com)

**LE DEVOIR**  
LIBRE DE PENSER

# ÉDITORIAL

## PARTAGE DANS L'HÉBERGEMENT

### Révolution touristique

Bannir les Airbnb sur le territoire du Québec, comme le réclament certains, serait illusoire, tant ces sites sont devenus incontournables dans l'hébergement. Mais cela ne signifie pas qu'il soit interdit de les encadrer.

Il est «interdit d'interdire», clamaient les manifestants de 1968. Comme en écho, certains enthousiastes des plateformes Internet plaident, aujourd'hui, pour l'interdiction de réglementer ces mêmes plateformes. Appelons cela l'esprit de 1996 et de la *Déclaration d'indépendance du cyberspace* de John Perry Barlow, militant libertaire et parolier des Grateful Dead. En 1996, Barlow mettait les «gouvernements du monde industriel» en garde: «Vous n'avez aucun droit moral de dicter chez nous votre loi et vous ne possédez aucun moyen de nous contraindre que nous ayons à redouter.» Plus loin, il précisait: «Vos concepts légaux de propriété, d'expression, d'identité, de mouvement, de contexte ne s'appliquent pas à nous.»

Vingt ans plus tard, une partie de cet esprit des débuts de l'ère des réseaux demeure. Selon plusieurs, les transactions en ligne devraient échapper aux réglementations. Une certaine utopie de «l'économie du partage», empreinte de cette vision libertaire romantique, fait florès. On ne peut nier le caractère profondément sympathique, convivial d'un certain partage organisé en ligne. La popularité de Airbnb et de bien d'autres plateformes est en grande partie fondée là-dessus. Le produit offert répond à une volonté réelle, chez plusieurs, de visiter un pays et de vivre un peu, l'espace d'un séjour, comme les gens de ce pays. Le slogan de Airbnb est d'ailleurs «Bienvenue à la maison». L'hôtel standardisé — ou folklorisé — est évidemment incapable d'offrir cette «expérience», mot clé de la consommation — voire de la vie — contemporaine.

Heureusement, avec son projet de loi 67 «visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique», la ministre Dominique Vien n'a pas opté pour le scénario de l'interdiction des plateformes. En conférence de presse, elle les a comparés justement à ces «babillards dans une épicerie» ou aux «petites annonces dans les journaux». Bien des clients des Airbnb et conjoints ne feraient tout simplement pas le voyage sans ces plateformes; on ne peut donc pas dire que tous leurs utilisateurs sont des clients volés aux hôteliers.

L'ennui est que certains usurpent la belle utopie du partage. Ils détournent l'esprit collaboratif des plateformes. Dans le monde du taxi, c'est le cas d'Uber X. Dans celui de l'hébergement, ce sont ceux qui achètent plusieurs logements pour les louer. Ceux-là se sont clairement mués en hôteliers ou aubergistes clandestins et sont visés par le projet de loi. S'ils veulent continuer leur commerce, ils devront se plier aux règles auxquelles sont soumis les autres joueurs de l'industrie: obtenir la classification (obligatoire au Québec), facturer la taxe de 3,50% (pour la promotion), entre autres.

Il semble toutefois plus facile de distinguer «vrai partage» et «commerce d'hébergement» dans l'abstrait que dans un texte de loi. Offrir, sur Airbnb, une chambre en location deux semaines par mois lorsqu'un membre de la famille ne l'occupe pas, est-ce trop «courant» pour être du partage? C'est ce type de question que la réglementation, qui sera déposée au début des consultations générales sur le projet de loi, viendra préciser. À partir de ce moment, on pourra déterminer plus clairement si l'encadrement proposé est juste et applicable.

## GUATEMALA

### Rien de drôle

Étrange élection que celle qui vient de porter à la présidence du Guatemala le comique Jimmy Morales. L'homme de 46 ans est sans la moindre expérience politique, connu principalement pour les personnages de sots qu'il incarnait dans ses émissions d'humour à la télévision. La combinaison de ces deux traits a apparemment fait son charme auprès des électeurs.

Les ressorts de sa victoire avec quelque 67% des voix sont assez faciles à déterminer. Elle est résultat d'une saison politique extraordinaire dans la vie des Guatémaltèques, marquée par tout un été de manifestations de masse contre la corruption qui empoisonne le pays. À ce point efficace aura été cette mobilisation populaire que, début septembre, elle aboutissait à la démission, puis à l'emprisonnement du président sortant Otto Pérez Molina, accusé avec plusieurs autres bonzes du régime d'avoir empêché des dizaines de millions de dollars relativement à un scandale de détournement de droits de douane.

L'élection de M. Morales est venue traduire la profondeur du dépit qu'inspire aux gens la classe politique traditionnelle. «Ni corrompu ni voleur» était son slogan. Pour avoir surfé sur cette vague d'indignation dans le rôle de l'outsider intègre et sauveur, dont bien des Guatémaltèques ne sont probablement pas dupes, le défi l'attend maintenant de répondre aux besoins de justice, qui sont immenses dans ce petit pays où les écarts de revenus sont scandaleux, où plus de la moitié de la population vit dans la pauvreté, où près de 50% des enfants souffrent de malnutrition chronique, où la violence criminelle fait 6000 morts par année et où les systèmes de santé et d'éducation publics sont en lambeaux.

Comment s'y prendra-t-il pour répondre aux attentes? Il est resté fort vague. Ensuite, si M. Morales est novice en politique, cela n'en fait pas l'outsider qu'il prétend être, dans la mesure, fort inquiétante, où le parti qui l'a présenté, le Front de convergence nationale (FCN, de droite), a été créé par des membres de l'Association des anciens combattants du Guatemala, dont font partie des officiers d'extrême droite accusés de massacres pendant la guerre civile qui a fait plus de 200 000 morts entre 1960 et 1996. Où trouvera-t-il donc le courage de s'attaquer à l'impunité dont bénéficient toujours les militaires soupçonnés de crimes contre l'humanité?

Enfin, son parti n'a obtenu que onze sièges dans le Parlement, qui en compte 158. Ce qui l'obligera à composer avec les partis corrompus qu'il a dénoncés. Il sera facile à faire plier.

Par ailleurs partisan de la peine de mort et opposé à l'avortement, il est difficile, bref, de voir en lui la promesse d'un véritable réformateur. Les mouvements sociaux promettent de le tenir à l'œil. C'est la seule chose à faire.



ANTOINE ROBITAILLE

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
Adjoints PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENEY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



## LETTRES

### Femmes autochtones: Québec doit agir

À la suite des révélations concernant les injustices qu'ont subies des femmes autochtones de Val-d'Or, il est inacceptable que Québec rejette encore la tenue d'une commission d'enquête indépendante à ce sujet.

Bien que le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, se soit engagé à ouvrir une enquête nationale concernant les milliers de disparitions et d'assassinats de femmes autochtones au pays, le gouvernement québécois doit mettre sur pied sa propre enquête publique sur cette situation précise. Il s'agit ici d'allégations concernant la Sûreté du Québec, le gouvernement fédéral n'a donc ni compétence ni juridiction en ce qui a trait à cette situation, comme l'a si bien dit M. Pélaudeau, chef du Parti québécois.

L'inaction perpétuelle devant ces deux cas trop longtemps ignorés et mis de côté doit cesser. Des mesures doivent s'imposer le plus rapidement possible pour faire cesser ces inégalités, dénoncées depuis plusieurs années déjà. Combien d'autres révélations de ce genre de la part de femmes autochtones victimes de sévices et de violence faudra-t-il avant que le gouvernement se décide enfin à réagir?

Charlie Leclerc  
Le 27 octobre 2015

### Les femmes disparues: un enjeu de réconciliation

Promesse électorale libérale, l'enquête publique sur les femmes autochtones disparues est nécessaire afin de mesurer l'ampleur du drame (le chiffre de 1200 femmes disparues depuis 30 ans pourrait être bien en deçà de la réalité, selon plusieurs organisations) et de protéger les femmes qui dénoncent les agresseurs. Mais il est bon de rappeler que le parti qui formera le prochain gouvernement a aussi promis d'implanter les 94 recommandations du rapport de la Commission de vérité et réconciliation (CVR), déposé cet été.

Or, plusieurs de ces recommandations, dans leur nature et leur portée, pourraient s'avérer clés dans le combat contre la violence que vivent les femmes autochtones. De meilleurs services de protection de l'enfance, un accès accru aux soins de santé d'urgence, la revalorisation de l'éducation, des langues et cultures autochtones, réclamées par les commissaires de la CVR, pourraient efficacement combattre la marginalisation des populations autochtones, et ultimement la violence faite aux femmes. Une réponse appropriée au drame des femmes autochtones disparues ne s'opérera qu'en phase avec un programme large de réconciliation et de rapprochement des populations autochtones et non autochtones.

Une vigile est organisée en solidarité aux femmes autochtones assassinées et disparues ce jeudi à 18 h à la Place des Arts.

Timothée Labelle  
Le 26 octobre 2015

### Chapeau au maire de Laval!

Bravo, Monsieur le Maire, de chercher à obtenir des réparations de firmes ayant abusé des contrats publics. Dans la foulée de la commission Charbonneau, faut-il être un ancien policier devenu maire pour s'indigner de la lenteur des recours envers ces magouilleurs ayant comploté pendant des années, à un coût de plusieurs milliards pour l'État, alors qu'il gratte les fonds de tiroir pour renflouer les secteurs de la santé et de l'éducation en péril?

Quant aux ripoux municipaux ayant ouvert les portes de la bergerie et qui sont en grande partie responsables de cette hécatombe, ils écotent peu. Après avoir renié leurs vœux de profession et d'éthique dans leurs fonctions, et ce, à un coût énorme pour leurs villes, faudrait-il qu'ils s'en tirent aussi facilement, pouvant transférer à leurs proches des actifs acquis à l'aide de pots-de-jeu, obtenir des indemnités de départ juteuses et toucher des retraites généreuses? Où est la justice visant équité et exemple?

Pierre G. Blanchard  
Outremont, le 26 octobre 2015

## LIBRE OPINION

### Lobby: le mythe d'une bataille à armes égales

ALEXANDRE LEDUC  
Montréal

Mathieu Santerre, le président de l'Association québécoise des lobbyistes, publiait récemment une lettre ouverte dans *Le Devoir* (*Le lobbyisme n'est pas une maladie*, 20 octobre) dans laquelle il soutient énergiquement le projet de loi 56, qui réforme en profondeur la loi sur le lobbyisme. Il soutient particulièrement la mesure qui forcerait des centaines de groupes citoyens et communautaires à s'enregistrer comme lobbyistes et à se conformer aux exigences de cette loi.

Il faut de l'imagination pour comparer un lobbyiste à un groupe citoyen. Le lobbyiste travaille et rend des comptes à une grande corporation qui lui verse des honoraires très au-dessus du salaire médian québécois. Ce n'est pas un mal en soi, bien sûr, mais c'est la dynamique de pouvoir dans laquelle il s'inscrit. La personne qui coordonne un groupe citoyen ou communautaire rend des comptes à un petit C. A. de bénévoles sans moyens. Le milieu communautaire n'a pas les ressources nécessaires pour offrir des avantages sociaux compétitifs.

Faire un parallèle entre ces deux fonctions pour ensuite soutenir qu'elles de-

vraient se battre à armes égales, donc être soumises à la même loi est une perversion dangereuse de la notion de débat public. Les groupes citoyens et communautaires aident la population à se mobiliser et à intervenir dans la société pour des enjeux qu'ils touchent.

Une seule chose unit ces deux positions: on y tente d'influencer les décideurs publics. Le lobbyiste fait la tournée des cocktails mondains et parcourt les corridors de l'Assemblée nationale, le groupe citoyen organise des manifestations et des campagnes d'éducation populaire. Au lieu d'un combat à armes égales, on assiste plutôt à un «David contre Goliath».

Heureusement, les avancées démocratiques des dernières décennies ont balisé l'influence politique des grandes corporations qui rémunèrent les lobbyistes que M. Santerre représente. Depuis René Lévesque, les corporations et les entreprises n'ont plus le droit de financer les partis politiques. Plus récemment, le travail de lobbyisme a été encadré par une loi, disons-le, très permissive. À preuve, plus de 28% des déclarations de lobbyistes ne sont pas publiées dans les délais prévus par la loi, et ce, sans aucune véritable conséquence.

Une chose est certaine, nous ne pourrions jamais comparer un lobbyiste contrac-

tuel travaillant pour une corporation, dont la raison d'être est (faut-il le rappeler?) de faire des profits, avec un groupe citoyen, petit ou grand, qui a pour mission d'améliorer les conditions de vie du 99%.

La logique de M. Santerre est erronée et sa conception de la démocratie est dangereuse. Pour qu'une pétrolière et un groupe comme «Coule pas chez nous» se battent véritablement à armes égales, il faudrait que les deux soient représentés par des lobbyistes. Or, ce n'est pas possible. Comme Gabriel Nadeau-Dubois l'avait bien dit durant la grève étudiante de 2012: «Nous, nous n'avons pas les moyens de nous embaucher des lobbyistes.» Il reste alors l'implication citoyenne.

Les entreprises tenteront toujours d'influencer les décideurs publics. Que les personnes qu'elles engagent pour le faire soient minimalement encadrées par une loi fait consensus au Québec. Toutefois, assujettir les OSBL à la loi sur le lobbyisme est une mauvaise idée, car elle ne prend pas en compte une différence fondamentale entre les organismes citoyens et les professionnels de l'influence: la notion de profit.

Pour cette raison, j'invite M. Jean-Marc Fournier à ne pas se laisser influencer par les comparaisons trompeuses de M. Santerre.

## IDÉES



AARON VINCENT ELKAIM LA PRESSE CANADIENNE

« Beau gosse séduisant aux allures de Tom Cruise, boxeur musclé tatoué... Voilà qu'on fait de vous un sex-symbol. »

## Justin, nouveau sex-symbol

MARTINE DELVAUX

Écrivaine et professeure de littérature à l'UQAM

**C**her Monsieur notre Nouveau Premier Ministre, J'aurais cru que ma première lettre à votre attention aurait été un coup de gueule. Les mandats de votre prédécesseur nous avaient habitués au mépris, à l'arrogance, à l'indifférence. En retour, nous avons appris à manifester notre colère, et notre honte, aussi, d'être représentés par lui. Mais voilà que vous arrivez!

Je n'ai pas gagné mes élections, comme on dit, mais je m'accorde de votre venue. Je garde espoir, non seulement parce qu'il est presque impossible que les choses soient pires qu'elles l'ont été jusqu'à présent, mais parce que je me force à vous faire confiance. Faire confiance à celui qui a pris au sérieux des allégations de harcèlement sexuel l'automne dernier, qui s'est présenté comme pro-choix, qui a dit ouvertement qu'il était féministe.

Est-ce que c'est pour cette raison que les médias, et le grand public, s'en donnent à cœur joie? Beau gosse séduisant aux allures de Tom Cruise, boxeur musclé tatoué... Voilà qu'on fait de vous un *sex-symbol*, un peu d'ailleurs comme on a fait avec votre père et son œillet à

la boutonnière, lui qui a posé des gestes impardonnables, mais à qui il faut reconnaître d'avoir sorti l'État de nos lits. Alors que vous, maintenant, on essaye de vous y allonger!

Je ne sais pas si vous vous intéressez à ce qui se publie à votre sujet depuis quelques jours, mais j'ai envie de vous demander ce que ça vous fait d'être traité comme une femme? À M. Harper, j'avais demandé si la disparition de plus de 1200 hommes blancs aurait provoqué de sa part une autre réaction que celle (arrogante, méprisante, indifférente) provoquée par la disparition de plus de 1200 femmes autochtones. À vous, je demande si le traitement qu'on vous réserve présentement, votre transformation en objet sexuel, aura un effet sur votre manière de diriger le pays.

### L'image du pouvoir

Je ne dirai pas que ce n'est pas acceptable pour les médias de faire ce qu'ils font à votre endroit. Je ne le dirai pas parce qu'en vérité, il ne s'agit pas là d'une manifestation sexiste. Vous déshabillez en public, faire fantasmer les troupes est une autre manière de vous accorder du pouvoir. Parce que nous ne vivons pas dans un monde égalitaire, et que quand on met en avant vos qualités physiques et votre physiologie, on vient appuyer le fait que vous vous trouvez au bon endroit.

Quand on dit que vous êtes séduisant, on

encourage les citoyens à vous trouver compétent. Vous avez 43 ans. Vous en auriez 20 ou 30 de plus que la même analyse s'imposerait: un homme vieillissant, dont les tempes se couvrent de blanc, est digne de confiance. Les caméras ne profiteront pas de vos apparitions publiques pour vous enlaidir, faire apparaître votre visage comme grimaçant, ridé, contorsionné dans le doute, la fatigue, ou pire, la colère. Le traitement qu'on fera de votre image n'équivaudra jamais à celui qu'on réserve aux femmes. Les médias ne sont pas toujours doux avec les femmes publiques, qu'elles soient artistes, écrivaines, chercheuses ou politiciennes, et surtout après qu'elles ont passé le cap de la vingtaine. Parmi la somme des images qu'on produira de vous, je suis prête à parier que la majorité d'entre elles seront flatteuses, qu'elles vous mettront en lumière et, surtout, qu'elles ne vous feront pas honte.

Je n'ai donc pas peur pour vous. Ce que je souhaite, toutefois, c'est que cette expérience-là vous encourage à défendre cette chose encore trop souvent considérée comme acquise ou n'étant pas digne d'être défendue. Ce que vous vivez là, cher Monsieur le Nouveau Premier Ministre, ce n'est pas du sexisme. Vous n'êtes pas l'objet de discrimination. Ce qu'on vous renvoie, en fait, c'est l'image de votre pouvoir. Et ce que je vous demande, maintenant, c'est de vous en servir pour défendre l'égalité.

## Invisibles no more

FRANCINE PELLETIER



**G**rand jour pour le journalisme d'enquête. L'émission du même nom vient de réussir quant aux femmes autochtones ce que la photo du bambin noyé a réussi pour les migrants syriens. Tout d'un coup, nous sommes forcés de reconnaître la tragédie de la vie autochtone dans ce pays. Rien des cadavres qui jonchent aujourd'hui la Méditerranée, comme des jeunes Algonquines abandonnées dans la forêt à -10°C, forcées de faire des pipes pour racheter leurs écarts de conduite et la couleur de leur peau, rien de tout ça, en fait, ne surprend outre mesure. Seulement, ce qui encore hier était une autre de ces situations désespérées pour lesquelles, se dit-on, on ne peut rien, cette même situation devient tout à coup intolérable. Soudainement, c'est notre propre humanité qui est en jeu, notre conscience qui ploie sous le fardeau de la preuve.

La ministre de la Sécurité publique en pleurs n'est rien d'autre que la honte qui nous saute au visage, la conscience qui nous rattrape — bien que particulièrement tard pour quelqu'un qui est payée pour protéger la population et qui, en plus, était au courant des agissements des policiers depuis mai dernier. Que l'émotion de la ministre se trouve maintenant montrée du doigt par ces derniers, c'est le vase qui déborde. À l'aura de sexisme fortement teinté de racisme qui les entoure, il faudrait maintenant ajouter un machisme qui les fait critiquer les larmes de la ministre? Quelqu'un devrait leur dire qu'ils ne sont pas exactement une référence en matière de « comportement professionnel ».

J'ai un minimum de sympathie pour la ministre et les policiers impliqués dans cette affaire. Ni l'une ni les autres ne semblent avoir compris que ce qui a trop longtemps fait défaut aux communautés autochtones, c'est précisément qu'on leur donne, pour une fois, le bénéfice du doute. En invitant des Amérindiennes à raconter leurs expériences, l'équipe d'*Enquête* a justement contourné le système qui déprécie les autochtones; elle a posé un geste d'intégration, de réconciliation. Ce n'est pas par hasard si cinq Amérindiennes, des femmes particulièrement vulnérables, ont décidé aujourd'hui de passer aux aveux.

Ce n'est pas par hasard non plus si le vote a augmenté de 280% dans certaines communautés autochtones lors des dernières élections fédérales. Plus de la moitié des quelque 900 000 Amérindiens vivent aujourd'hui dans des réserves; le reste est concentré dans quelques grandes villes, majoritairement dans l'Ouest. En d'autres mots, il est facile d'ignorer la réalité amérindienne, car on ne la voit pas. Loin des yeux, loin du cœur. Davantage qu'ailleurs dans les Amériques, les autochtones du Canada et du Québec vivent à part, dans un système parallèle qui s'explique par les vicissitudes de l'histoire, aussi par un désir compréhensible d'autonomie, mais qui a grandement contribué à rendre, comme l'a démontré Richard Desjardins, ces peuples invisibles.

Cette invisibilité a depuis toujours gommé la situation déplorable des autochtones, bien plus grave d'ailleurs que la situation des Noirs aux États-Unis. Tous les indicateurs sociaux le prouvent. Le taux de chômage: 2,1 fois plus élevé que la moyenne chez les autochtones comparativement à 1,9 chez les Noirs américains. L'emprisonnement: 10 fois plus élevé chez les autochtones contre 3 fois chez nos voisins. Le décrochage: 2,7 fois supérieur à la moyenne contre 1,1 fois chez les Noirs. Comme disait Melissa Mollen Dupuis à *Tout le monde en parle* dimanche: « J'ai grandi en pensant que c'était normal qu'on nous haïsse la face. »

Si l'indifférence a assez duré, c'est vrai également des autochtones eux-mêmes. Il faut qu'ils se sentent aussi comme faisant partie de ce pays, qu'il y ait une certaine réciprocité entre leur réalité et la nôtre. Je me souviendrai toujours des trois jours que j'ai passés chez une famille crie à Grande-Baleine, sur la baie d'Hudson, où, mis à part *hello* et *goodbye*, on ne m'a jamais adressé la parole. Il y avait certainement de la gêne là-dedans, mais aussi une espèce de retrait total du monde que je pouvais représenter à leurs yeux. Nulle part ailleurs sur la planète n'avais-je vécu un tel sentiment d'invisibilité. C'était à mon tour, faut croire, de me sentir mise de côté, dévalorisée.

C'est pourquoi il faut saluer le courage des femmes qui ont parlé et l'engagement des autochtones qui ont voté le 19 octobre. Il faut arrêter de se mépriser mutuellement; il faut se tendre la perche l'un l'autre. Et, non, une enquête sur la situation autochtone au Québec n'est sûrement pas de trop.

### FERMETURE DU DISQUAIRE SILLONS

## L'automne, avant la langueur monotone

STÉPHANIE DESROCHERS

Québec

**E**n mai dernier, les propriétaires de Sillons le disquaire, sis rue Cartier, à Québec, annonçaient dans les médias la fin à venir de leur commerce. Après 31 ans de musicalité et de mélomanie, Guy Piché et Denis Jodoin ont choisi de donner à l'expression « fermer boutique » son sens littéral la semaine dernière. Cette fermeture, qui dit tout bas la transformation de l'univers social dans lequel on évolue, mérite à mes yeux que l'on s'y attarde le temps de quelques adieux.

J'avais 20 ans quand mes moyens financiers et le conseil judicieux d'une ancienne enseignante d'arts m'ont conjointement permis de découvrir Sillons. Le souvenir de ma première visite demeure très clair: les murs tapissés d'affiches posées sans finesse particulière, l'odeur prégnante de café, la musique choisie et diffusée par un système de son de qualité, la présence sympathiquement bourru des deux propriétaires et de leurs employés me rappelaient sans équivoque à l'ambiance d'un premier appartement en colocation, où l'on expérimente à la fois le goût de l'indépendance et celui des échanges significatifs, faits sur le mode de l'accord ou du désaccord. J'espère qu'on

me pardonnera la trivialité du comparant. Mais malgré l'importance que revêt ce commerce indépendant pour la promotion et la diffusion de la musique à l'échelle locale, et en dépit de l'expertise manifeste des gens qui y travaillaient, je résiste à l'idée de parler d'un « temple » ou d'un « lieu mythique » pour le décrire. Il n'y avait rien de démagogique ou de pédagogique en cet endroit, rien qui soit de l'ordre du sacré, puisque tout s'y passait sur le mode de la discussion et du dialogue.

J'ai vite compris que je ne serais jamais de la trempe des clients qui engageaient le débat à propos d'éditions limitées numérotées de *Kind of Blue* ou de la meilleure version des *Nocturnes* — Pollini ou Amoyel? Mais mon père, mélomane à ses heures, avait éveillé chez moi cette passion de la recherche d'un son nouveau; les disques les plus rares qu'il avait à la maison, ses pièces de collection importées, je les retrouvais chez Sillons. Et de même, les artistes québécois à distribution limitée et les musiques du monde se retrouvaient sur les tablettes, sur les postes d'écoute et dans les haut-parleurs du commerce de la rue Cartier. Je me sentais donc là-bas un

peu à ma place, un peu ailleurs tout à la fois. Mon expérience, loin d'être unique et exemplaire, n'est qu'un des visages de la fidélité des clients de la boutique.

**Un disquaire consacre l'essentiel de son énergie à conseiller les gens, à enrichir ses connaissances et à les transmettre**

J'ai connu à Sept-Îles un homme qui me disait y acheter par caisses ses disques lors de ses passages à Québec; certains de mes amis s'y arrêtaient chaque semaine, si ce n'est chaque jour.

### Une profession

Il est permis de se demander à quoi tenait cette force d'attraction de Sillons. Je fais ici le pari de croire que la simplicité, la philosophie et la passion des gens qui ont tenu boutique constituent

le centre de cette dynamique.

M'est-il possible de dire, au risque de paraître ridicule, que j'oublie parfois que l'activité principale de ce lieu était de nature commerciale? La profession de disquaire allie la vente d'un bien matériel et la connaissance précise d'un domaine du savoir. À l'évidence, le disquaire vend des disques. Mais, me semble-t-il, il consacre l'essentiel de son énergie à conseiller les gens, à enrichir ses connaissances et à les transmettre. Il n'a pas appris sa profession par la voie de l'école,

d'un apprentissage structuré et hiérarchisé, mais plutôt par celle de l'échange, du glanage et de la collection; c'est ce parcours hasardeux et sans linéarité que reflétaient l'intérieur et la sélection de la boutique, et qui en faisait un centre.

### Une fermeture

J'ai dit plus tôt que j'oubliais parfois que Sillons faisait dans la vente; les propriétaires ne pouvaient se permettre de jouer d'un tel aveuglement. Ne pas toucher mot de l'implication du déclin du support matériel et de la vente de disques dans la fermeture du magasin serait sans doute malhonnête. La profession de disquaire est attachée à une existence matérielle de la musique, que la réorganisation de l'industrie met de plus en plus à mal.

Mais, si l'on m'a bien compris, je ne me désole pas précisément de la fin d'un type de commerce ni de celle d'un support. Je m'inquiète de la fragilité d'une relation à laquelle le commerce indépendant donne vie, en étant ce passeur entre artistes et clients. Je m'inquiète de la précarité de cette mise en action du monde — dénicher, diffuser, conseiller, encourager, recommander — qui a pour sujet le disquaire. C'est donc cette profession — et son exercice original chez Sillons — que j'ai tenu ici à saluer, au double sens du terme.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillier (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfalli et Karl Retino-Panzelli (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bégin-Cirino et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Damon (pupitre); information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Loïc Hamon (cahiers spéciaux); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Cailion, Justine Daneau, Florence Sara G., Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis). DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ: Mélanie Simard (adjointe par intérim), Laurence Hémond (secrétaire). PRODUCTION: Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock. ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

## ACTUALITÉS

## SONDAGE

SUIITE DE LA PAGE 1

bientôt. « Ça ne semble plus être le cas », soutient le professeur de droit Patrick Taillon à la veille d'un colloque sur la démocratie référendaire dans les États plurinationaux, vingt ans après le dernier référendum québécois, à l'Université Laval.

Le coup de sonde crédite néanmoins le Oui de 36% des voix et le Non de 64% des voix. Le projet de pays du Québec rebute au premier chef les jeunes. Sept électeurs âgés de 18 à 34 ans sur 10 répondraient non à la question : « Voulez-vous que le Québec devienne un pays indépendant ? »

Cependant, une minorité de la population québécoise est aujourd'hui d'avis que le Québec a l'étoffe d'un État indépendant, selon le sondage. En effet, 47% des répondants croient que le Québec a la capacité de devenir un pays indépendant. Ceci n'est pas étranger au « discours ambiant » sur l'état des finances publiques du Québec, selon le directeur exécutif de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, Eric Montigny.

Ces données statistiques traduisent la « démobilité » dans le camp du Oui, fait valoir le vice-président de la firme CROP, Youri Rivest. À ses yeux, celui-ci doit notamment s'affairer à rendre « pertinent », « actuel » et « tangible » le projet indépendantiste. « Le défi du camp du Oui, ce n'est pas tant de convaincre de la capacité [du Québec] d'être un pays indépendant, mais [de dire] : « On va le faire. On va arrêter de perdre. », soutient-il. M. Taillon, ex-président du Comité national des jeunes du Parti québécois, convient aussi de la nécessité des indépendantistes de trouver une façon de « se dé-

faire de l'étiquette de perdants » collée sur eux depuis 1980.

## Appétit constitutionnel

Les Québécois rejettent le projet indépendantiste, mais ne se satisfont pas pour autant de l'immobilité sur le front constitutionnel des décideurs politiques québécois et canadiens, montre le sondage CROP. En effet, le statu quo convient à 29% des répondants. Par contre, 44% des Québécois voient d'un bon œil le Québec demeurer un membre de la fédération canadienne, mais en vertu d'une « nouvelle entente avec le Canada ». Le prof Taillon s'accroche à cette « donnée reconfortante ». « Dieu merci ! Le statu quo est peu populaire, surtout chez les francophones. Il y a encore une volonté de changement », lance-t-il.

« La première option des Québécois, c'est la négociation d'une nouvelle entente dans le cadre canadien. Ça, pour moi, c'est révélateur », poursuit M. Montigny, ajoutant que les jeunes ont le plus grand appétit pour la tenue de discussions constitutionnelles entre le Québec et le ROC (« rest of Canada »). « Historiquement, ça a toujours été les plus jeunes générations qui tiraient le mouvement souverainiste. [...] Ce n'est plus le cas. Au contraire, l'électorat qui appuie l'indépendance est vieillissant et ne se renouvelle pas. Les jeunes ont espoir qu'il y ait une nouvelle entente au sein du Canada. »

À l'approche du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 40% de la population québécoise estiment qu'une réforme constitutionnelle est « possible ». Ces données déboulonnent les mythes voulant que « le fruit ne soit pas mûr » ou que l'« exercice » soit perdu d'avance », selon M. Montigny.

Le sondage montre aussi qu'« il n'y aura rien à fêter » vendredi, vingt ans jour pour jour après la victoire à l'arrachée du Non, ni pour les fédé-

ralistes ni pour les souverainistes... sauf peut-être pour les partisans du statu quo. « Pour eux, la victoire est complète », signale M. Taillon. À l'inverse, il y a beaucoup de Québécois qui ont voté Non, mais en rêvant à l'idée qu'un autre Canada est possible, que le Québec, en s'investissant dans le Canada, pourrait le transformer. [Pour eux], il n'y a pas vraiment matière à réjouissance », avance l'avocat.

D'ailleurs, 45% des répondants sont d'avis que l'impact du référendum de 1995 a été néfaste pour le Québec. La population québécoise « se demande encore : « Ça donnait quoi, ce débat qui a été déchirant ? »... hormis le « recul » de la Loi sur la clarté référendaire, indique M. Montigny.

« Le fameux concept de « société distincte » fédère toujours les Québécois » deux décennies après le dernier référendum, fait remarquer Eric Montigny. D'ailleurs, les Québécois et les Canadiens hors Québec ont des valeurs très différentes, soutient une majorité significative des personnes sondées par CROP (72%).

S'ils rejettent en bloc le projet indépendantiste, les jeunes se disent « avant tout Québécois » (66% d'abord Québécois, 34% d'abord Canadiens). Dans l'ensemble des personnes sondées, 58% se disent d'abord Québécoises et 42% se décrivent d'abord Canadiennes. Dans ce contexte, le projet « Indépendance, point » promu par le PQ — « pas de partenariat, pas de souveraineté-association, etc. » — est « très difficile ». « On demande aux gens de renoncer à une partie d'eux-mêmes. Oui, leur allégeance première est au Québec, mais le Canada fait partie d'eux », affirme M. Rivest.

Le sondage a été mené en ligne entre le 15 et le 18 octobre 2015 auprès de 1000 personnes au Québec.

Le Devoir

## BEAUTÉ

SUIITE DE LA PAGE 1

des débuts amoureux, des fins tragiques aussi quelquefois, mais pas de la vie quotidienne de l'amour. Je voulais voir comment les écrivains, depuis qu'il y a de la littérature et dans tous les pays du monde, en rendaient compte. »

L'auteur s'est déjà attardé à *Une histoire des romans d'amour* (Seuil, 2011). Cette fois, c'est le temps solide de l'amour qui l'a intéressé, le temps du ménage. « C'est un temps mixte, écrit-il dans son anthologie, où les forces de dissolution du couple des amants affrontent les contraintes de la vie en société, négocient avec elles — ouvertement ou de manière dissimulée — et passent un compromis qui replace les corps amoureux au sein du corps social. » Une friction, encore, entre l'intime et le social, entre le privé et le public. « Dans le ménage, poursuit-il, la société impose ou réimpose l'ordre qui avait été, potentiellement ou réellement, mis en danger par les dérèglements du désordre amoureux. C'est le retour des passions sociales ordinaires : la cupidité, le pouvoir, la guerre des sexes, la foire aux vanités. »

Les causes des empoignades sentimentales ? La jalousie, réelle ou imaginée. Les différences de classes sociales. Les ruptures de contrats, les bris de confiance, de loyauté. L'impossible expression de l'amour. « Quand j'ai commencé à travailler ce sujet, je me suis aperçu que la scène de ménage permettait la comédie, la tragédie, le drame ; toutes les nuances de la littérature. Au premier abord, la scène est comique. Mais des auteurs arrivent à tirer de cette situation ridicule des choses tragiques. Je voulais voir comment le roman et d'autres formes littéraires pouvaient rendre compte de cette crise amoureuse. Et ça m'a saisi de voir qu'une scène de ménage n'est pas la même au Japon et en Amérique du Sud. Alors qu'a priori on peut penser que les relations amoureuses sont partout pareilles, les littératures nationales rendent compte de réalités tout à fait différentes. »

## La faute aux femmes

À travers quelque 80 scènes de deux ou trois pages, pensées à différents moments de l'histoire, tirées de textes d'Homère, de Raymond Chandler, Emily Brontë, Georges Feydeau, Corneille, Nabokov ou Svevo, monsieur Lepape dresse un portrait de l'évolution de l'amour et de ses emportements à travers la littérature. Cette littérature qui « a été longtemps entre les mains des moines, rappelle en entrevue celui qui a signé aussi des biographies de Diderot, Gide et Voltaire, fabriquée dans des monastères par des gens dont le célibat était obligatoire ; pour eux, il fallait d'une certaine manière qu'ils maudissent le mariage. Et ils étaient farouchement antiféministes. Alors si le mariage ratait, c'était toujours à cause des femmes. » Cette tradition, croit le penseur, a influencé toute la littérature européenne pendant très longtemps.

L'écrivain, peu présent dans son dernier livre, se contentant du rôle de « metteur en scène » réclame par l'anthologie, y livre tout de même quelques conclusions. Ainsi, les époux trompés sont beaucoup plus nombreux que les épouses trompées « tant que les hommes ont le monopole de l'écriture ». Emile Zola a été un grand pourvoyeur de scènes de ménage littéraires, comme Maupassant. Colette, elle, « opère un renversement de la tradition hostile au mariage. Selon cette tradition féroce ment misogyne, les femmes, rebelles, perverses, énergiques, déterminées et rouées ne peuvent faire que le malheur des hommes qui ont l'imprudence de les prendre pour épouses. A cause d'elles, la scène de ménage fait partie de l'économie ordinaire des couples, une sorte de rituel au cours duquel l'homme est amené à contempler sa défaite. »

Selon Pierre Lepape, la scène de ménage contemporaine est peu différente de ses aïeules. « On n'évolue pas beaucoup en amour, finalement. Mais on change les manières de dire et de voir. »

Les scènes d'aujourd'hui ne réclament plus que les conjoints soient mariés ni hétérosexuels. Mais certains angles morts demeurent. Ainsi, la querelle domestique, provoquée par la pile de lessive à faire ou les chaussettes éternellement oubliées sur le plancher, est très peu exploitée. « Ces questions-là n'existaient pas pour plusieurs écrivains, estime l'auteur, elles étaient entre les mains des domestiques, pas dans la relation entre le mari et la femme, parce que c'était une littérature de bourgeois, en quelque sorte. Si Zola change beaucoup de choses, avec ses personnages accablés par la vie, il ne va pas là. Même les enfants dans son œuvre sont posés dans un coin et ne font finalement qu'un bruit de fond. Ou prenez Colette : elle parle de choses intimes, mais s'attarde plutôt à ses chats qu'à ses enfants, comme si c'était une sorte d'annexe du mariage où il ne fallait pas entrer. Même les femmes qui écrivent, qui ont apporté plein de choses, un point de vue qui n'y était pas, s'arrêtent tout de même à la partie « la plus littéraire ». »

Il restera donc des scènes encore à se faire et à se jouer... et des réconciliations, espérons-le, qu'elles se passent ou non sur l'oreiller.

Le Devoir

## SCÈNES DE MÉNAGE. UNE ANTHOLOGIE

Pierre Lepape  
Presses universitaires de France  
Paris, 2015, 340 pages

## CORRIDOR

SUIITE DE LA PAGE 1

en quête d'un lieu permanent où les mettre, mais M<sup>me</sup> Ouellet ne sait pas jusqu'à quand la situation va perdurer. « Pour nous, ce n'est pas dérangeant. La clientèle n'a pas ça dans les jambes », a-t-elle ajouté.

La collection de quelque 30 000 documents devait à l'origine être transférée à la bibliothèque Cécile-Rouleau du Complexe G. Or, selon nos sources, seulement la moitié des documents y aurait été transférée. Pris avec 15 000 documents restants, le ministère aurait obtenu l'aide de l'Institut en attendant.

Le ministère de la Santé était d'autant plus pressé de disposer de ses ouvrages que le plancher de sa bibliothèque n'avait plus la capacité de supporter le poids de tout ce matériel, d'où la fermeture le 25 septembre dernier.

Après avoir accepté d'entreposer le matériel, le CIUSSS a offert de prendre en charge la collection de façon permanente. Il s'est toutefois désisté par la suite parce qu'il jugeait que les ressources humaines qu'on lui offrait n'étaient pas suffisantes pour accomplir tout le travail. « Il y a eu des discussions pour essayer d'avoir une entente, mais devant l'ampleur du travail [...], on n'était pas en mesure d'offrir ce service-là », a précisé M<sup>me</sup> Ouellet.

Selon une source proche du dossier, le ministère de la Santé aurait offert uniquement de payer le salaire d'un technicien en documentation, alors que le CIUSSS estimait avoir besoin au minimum d'une bibliothécaire et d'un technicien.

Le Devoir a demandé des explications au ministère de la Santé mardi, mais on n'a pas été en mesure de nous répondre.

## En quête d'économies

Chez le personnel en documentation, la situation est vue comme le symptôme d'un problème global. « Ça limite l'accès à la connaissance. C'est vraiment déplorable pour un ministère gros comme celui-là », a expliqué au Devoir sous le couvert de l'anonymat une profession-



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Des milliers de livres, manuels, rapports et autres documents dorment dans les couloirs du sous-sol de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec.

nelle documentaliste du réseau de la santé très au fait du dossier.

Les techniciens en documentation compilent des documents et des statistiques exhaustives sur les maladies, la santé publique, les services sociaux et la recherche de partout dans le monde.

« Les gens s'imaginent qu'en allant chercher sur Google, ils vont trouver. Mais ce qu'on fait, nous, les bibliothécaires, c'est le tri dans toutes ces informations-là. On fait de la veille informationnelle. On fait ressortir ce qui est important », explique-t-elle.

Au-delà des contraintes physiques dues au poids de la collection, le gouvernement a lancé une opération de « rationalisation » des services documentaires du gouvernement. Comme le révélait *Le Devoir* à la mi-août, la bibliothèque

du Complexe G regroupe déjà le matériel d'au moins 17 centres de documentation de ministères qui ont fermé leurs portes ces dernières années.

Selon un document interne du Secrétariat du Conseil du trésor, le gouvernement espère ainsi éliminer des postes et éviter les achats en double de documents ou d'abonnements. On pense ainsi pouvoir économiser 4,5 millions.

Parmi les Centres de documentation qui ont déjà fermé leurs portes, on retrouve ceux de la Régie des rentes, de la Société de l'assurance automobile, du ministère du Tourisme, de l'Environnement, du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, des Affaires municipales, de l'Éducation et de la Famille.

Le Devoir

## HARPER

SUIITE DE LA PAGE 1

vous soutenir après. C'était une façon de nous clouer le bec. »

## Ne pas emmerder

Ancien directeur général de la CCA, Alain Pineau partage le constat. La CCA a fermé ses portes à l'automne 2012, après 67 ans d'existence, parce que le fédéral s'est « retiré brutalement » du financement qu'il accordait à l'organisme, dit aujourd'hui M. Pineau [qui a agi comme conseiller en matière de culture pour le député libéral Stéphane Dion dans les deux dernières années].

« C'était directement lié au fait qu'on a organisé et soutenu la coalition qui s'est battue pour que le projet de loi sur le droit d'auteur [C-11] soit amendé en 2012 », affirme-t-il en entretien.

« Notre action a été saluée comme étant la preuve de l'utilité d'un organisme comme la CCA [voir encadré], rappelle M. Pineau. Mais au gouvernement, c'était : hey, arrêtez de nous emmerder. Alors, ils ont coupé nos vivres, sans même vouloir donner le temps au conseil d'administration de fermer les livres correctement. » Il avait fallu une intervention d'un membre du cabinet du ministre James Moore pour que la

## La CCA de retour ?

La Conférence canadienne des arts (CCA) a officiellement fermé ses portes en novembre 2012... mais l'organisme pourrait bien ressurgir dans les prochains mois. Selon son ancien directeur général, Alain Pineau, la CCA s'est dans les faits « mise en dormance » : le conseil d'administration existe encore, l'organisme est toujours reconnu par l'Agence du revenu du Canada, le site Web est actif.

« Nous avions décidé de maintenir la structure jusqu'après les élections de 2015, dit M. Pineau. Nous avons des signes que le milieu serait heureux de voir la CCA revivre, et il y a de l'espoir avec le changement de gouvernement. On verra. »

Organisme non partisan, la CCA agissait comme porte-parole du milieu culturel canadien auprès d'Ottawa, réalisant notamment des analyses budgétaires détaillées.

CCA puisse « finaliser ses opérations dans les règles ». « Ce genre de menaces, on les entendait un peu partout dans le milieu. »

Directeur du Conseil des arts du Canada — organisme dont le budget n'a jamais été touché par

le gouvernement Harper —, Simon Brault reconnaît aujourd'hui que le climat de crainte était assez largement installé dans le milieu culturel.

« C'est l'ancien maire Jean-Paul L'Allier qui disait que les politiciens ne créent pas la culture, mais qu'ils installent un ton, une atmosphère qui peuvent être plus ou moins favorables au développement des arts et de la culture, dit-il. Et c'est sûr que le régime qui prend fin était définitivement moins invitant au débat, disons. »

M. Brault soutient qu'il y a toujours eu un espace critique ouvert, mais il reconnaît avoir entendu les critiques de CINARS et la CCA chez plusieurs autres intervenants du milieu. « Le changement de gouvernement, pour nous, c'est un grand soulagement, voire un bonheur, dit Alain Paré. Et je pense que c'est généralisé comme impression en culture, d'autant qu'il y a des réinvestissements qui sont promis. »

Dans un rapport publié il y a deux semaines, l'organisme PEN International soutenait que le gouvernement Harper « a pris certaines mesures qui mettent à mal » la liberté d'expression au Canada. « Il devient difficile pour la société civile et les employés du secteur public de critiquer publiquement l'action du gouvernement », notait PEN.

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com